



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)

Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN)

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

Référence No FM/TEND/AMI/P-MTN/2020/05/SPM/APM
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET (CONSULTANTS)

Recrutement d'un cabinet (consultants) pour la réalisation d'une étude régionale sur les impacts socio-économiques de la cure d'hydrocèle, lors des camps chirurgicaux, sur les bénéficiaires dans le cadre du projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN)

1. Introduction

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer le recrutement d'un cabinet (Consultants) pour la réalisation d'une étude régionale portant sur le thème: « les impacts socio-économiques de la cure d'hydrocèle, lors des camps chirurgicaux, sur les bénéficiaires » dans le cadre du projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN).

2. Objectif

L'objectif principal de cette étude est de faire une évaluation en termes d'avantages et d'impacts socio-économiques de la cure d'hydrocèle administrée aux patients qui ont été opérés lors des camps de chirurgie dans le cadre d'un appui du projet P/MTN au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

De façon spécifique, la mission vise à :

- Entreprendre une étude documentaire pour collecter et analyser les rapports décrivant l'organisation et les résultats des camps chirurgicaux;
- Analyser le mécanisme de coordination en place pour l'organisation des camps chirurgicaux;
- Documenter et faire une évaluation en termes d'avantages socio-économiques directs et d'impact de la réparation d'hydrocèle sur les patients bénéficiaires des camps chirurgicaux, leurs familles et la communauté ;
- Proposer des recommandations aux pays et à l'OOAS pour les actions futures à entreprendre dans le domaine de la chirurgie de masse pour réparer les complications liées aux MTN ;
- Identifier les facteurs contribuant à la satisfaction des bénéficiaires du projet ;
- Rédiger une proposition d'article sur le sujet et le soumettre pour publication.

3. Durée du contrat et qualifications

La mission durera au maximum d'un mois (1) mois à compter de la signature du contrat.

Les personnes intéressées par le présent avis de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) sont invitées à manifester leur intérêt. Les cabinets doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur le cabinet et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services.

Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

L'étude sera réalisée par un cabinet (consultants) ayant une expérience documentée en matière de réalisation d'études socio-économiques dans le domaine de la santé (et ayant mené au moins deux missions similaires dans le passé). Le cabinet (consultants) doit disposer d'une bonne organisation et des connaissances en économie de la santé et en sociologie entre autres.

Les critères d'évaluation des références sont ainsi qu'il suit :

- Expériences d'étude socioéconomique dans le domaine de la santé de façon générale : 60 points.
- Expérience d'étude sur les avantages socio-économiques des opérations de prise en charge des malades lors des camps, y compris celles d'utilisation de la cure d'hydrocèle sur les bénéficiaires lors des camps chirurgicaux : 30 points.
- Personnel permanent (organisation et disponibilité des connaissances dans les domaines de l'Economie de la Santé et de la Sociologie) : 10 points.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », édition de janvier 2011, version révisée en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode des Qualifications des Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

L'OOAS sollicite les services d'un cabinet (consultants) ayant des expériences avérées en matière de réalisation d'études socio-économiques dans le domaine de la santé (et ayant mené au moins deux missions similaires dans le passé). Le cabinet (consultants) doit disposer de bonnes connaissances des procédures de la Banque mondiale ou des donateurs multilatéraux, en particulier en ce qui concerne la sélection des consultants.

Le cabinet doit disposer de deux consultants dont un expert en économie de la santé et un expert en sociologie.

4. Autres informations et délais de dépôt de dossiers

Les consultants intéressés peuvent également obtenir des informations supplémentaires aux jours et heures ouvrables suivants du lundi au vendredi de 08 heures à 16 heures GMT auprès de la personne ressource à l'OOAS à l'adresse suivante Mme Lalaissa AMOUKOU E-mail: lamoukou@wahooas.org

Les consultants intéressés et dûment qualifiés sont invités à consulter les TDR et manifester leur intérêt par voie électronique à <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list> ou par courrier électronique à tenders@wahooas.org. L'objet de l'e-mail doit indiquer UNIQUEMENT et OBLIGATOIREMENT le numéro de référence **FM/TEND/AMI/P-MTN/2020/05/SPM/APM**. La date limite de réception des candidatures est fixée au **28 octobre 2020 à 12h00 GMT**.

L'OOAS ou la Banque mondiale ne prennent pas en charge les frais ou dépenses engagés par le consultant (cabinet) en rapport avec la préparation ou la présentation de la manifestation d'intérêt.

Prof Stanley OKOLO
Directeur Général